

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Gilles Piché, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Aubert, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée pour le **JEUDI 28 MARS 2024 à 19 h 30** à la salle du Conseil sise au 14, rue des Loisirs.

Cette séance se tiendra en public et sera accessible aux personnes intéressées à l'aide de notre système de vidéoconférence ZOOM.

Pour y participer par ZOOM, les personnes intéressées devront transmettre, **au plus tard le JEUDI 28 MARS 2024 à 16 h**, leurs coordonnées (prénom, nom, adresse et courriel) à l'adresse courriel suivante : **reception@saint-aubert.net**

Elles recevront par courriel, avant la tenue de la séance, l'ordre du jour et les consignes à suivre de même que les codes d'accès à la vidéoconférence ZOOM.

Lors de cette séance extraordinaire, les membres du Conseil traiteront exclusivement des Prévisions budgétaires 2024 et du Plan triennal des immobilisations 2024-2025-2026 et procéderont à leur adoption.

De plus, **AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, Gilles Piché, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Aubert, **qu'une seconde séance extraordinaire du Conseil est convoquée pour le JEUDI 28 MARS 2024 à 20 h** à la salle du Conseil sise au 14, rue des Loisirs.

Lors de cette seconde séance extraordinaire, les membres du Conseil traiteront exclusivement des points suivants, à savoir :

1. Approbation de la liste détaillée des sommes non engagées, provenant de postes budgétaires inscrits au budget 2023, devant être transférées à l'intérieur d'un fonds réservé apparaissant aux États financiers au 31 décembre 2023, afin que ce fonds soit affecté par la suite aux Prévisions budgétaires 2024.
2. Appropriation de la somme requise provenant des surplus non affectés (libres) de l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2023 dans le but d'équilibrer les revenus et dépenses prévus aux Prévisions budgétaires 2024.
3. Dépôt et adoption du projet de règlement no 530-2024 de taxation pour l'exercice financier 2024.

DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 19^e JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

GILLES PICHÉ

Directeur général et greffier-trésorier